

COMMISSION D'APPEL

Tél : 04 76 26 87 72

(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 07/03/2017

CONVOCATIONS

Composition de la commission d'appel du district :

Président : M. VACHETTA.

Présents ; A.SECCO (secrétaire) G.DENECHERE, V. SCARPA, R. NODAM, J-M. KODJADJANIAN.

DOSSIER N° 30: Appel du club de RIVES de la décision de la commission de discipline prise le 28/02/2017 et parue le 02/03/2017 PV N°331.

MATCH : RIVES SPORTS / ARTAS-CHARANTONNAY – U17 – COUPE DE L'ISERE M. MICHELET du 18/02/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 14/03/2017 à 19h15.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N° 31: Appel du club d'ETOILE FUTSAL CLUB FONTAINE de la décision de la commission des règlements prise le 28/02/2017 et parue le 02/03/2017 PV N°331.

MATCH : ETOILE FUTSAL CLUB FONTAINE / FUTSAL NUXERETE – PROMOTION D'EXCELLENCE du 16/02/2017.

L'audition aura lieu le Mardi 21/03/2017 à 19h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

DOSSIER N°27 Appel du club de FC VALLEE DU GUIERS en date du 13/02/2017 contestant la décision de la Commission des règlements parue au PV N° 329 du 14/02/2017 :

Vu le courrier électronique en date du 20/02/2017 du club de FC VALLEE DU GUIERS contestant la décision de la Commission des Règlements,

Vu le courrier électronique du 03/03/2017 du club de FC VALLEE DU GUIERS nous informant qu'il retirait son appel,

Considérant qu'il convient de prendre acte de ce désistement ;

Par ces motifs :

Constata le désistement du club de FC VALLEE DU GUIERS de son appel.

Dit qu'aucun frais de procédure ne sera mis à sa charge.

APPEL DISCIPLINAIRE

RECTIFICATIF :

DOSSIER N° 25 Ajouter : Amende 35 €.

DOSSIER N° 26 Il faut lire prise d'effet le 06/03/2017 au lieu du 06/02/2017

Ajouter : Amende 80 €.

Le Président
M. VACHETTA

Le Secrétaire,
A. SECCO